

Début mars, le marché de maîtrise d'œuvre sera notifié à NALDEO – RELATIONS URBAINES et une première réunion sera programmée début avril.

2- Approbation du compte rendu précédent :

Le compte rendu de la séance du 22 Janvier 2026 est soumis à l'avis des présents. Aucune remarque ni observation n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

3- Approbation du compte financier unique (CFU) délibération n°2026-) :

Monsieur le Maire rappelle que le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée et apporte une simplification des processus administratifs.

La confection de ce document s'appuie sur un travail collaboratif simplifié entre les services de la collectivité et ceux du comptable public qui pourra servir, si nécessaire de levier à la fiabilisation des comptes.

Conformément à l'article L.2114-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le CFU est débattu, Monsieur le Maire se retire. Le Conseil Municipal élit son président. En conséquence, il s'agit de Monsieur Robert ARNAUD-COFFIN qui invite les membres du Conseil Municipal à délibérer

Le budget général de l'exercice 2025 pour lequel le compte financier unique est soumis par M. le Président s'est exécuté du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2025 pour les opérations de la section d'investissement et de la section de fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

Chapitre - Investissement	Dépenses réalisées	
020 - Immobilisations incorporelles	1 233.00 €	
21- Immobilisations corporelles	51 538.24 €	
16 – Emprunts et dettes assimilées	74 064.03 €	
Total - Dépenses d'investissement	126 835.27€	
Chapitre – Investissement –	Recettes réalisées	
13 – Subvention d'investissement	2 700.00 €	
10 – Dotations, fonds de réserves	83 536,48€	
040 – Opérations d'ordre	1 009.00€	
Total - Recettes d'investissement	87 245.48€	
Résultat de clôture		92 830.16€
Chapitre – Fonctionnement	Dépenses réalisées	
011- Charges à caractère général	297 032.03€	
012- Charges de personnel et frais assimilés	350 578.53 €	
014- Atténuations de produits	31 939.00€	
65 – Autres charges de gestion courante	71 887.26€	
66 – Charges financières	12 841.59€	
040 – Opérations d'ordre	1 009.00€	
Total - Dépenses de Fonctionnement	765 287.41€	

Chapitre – Fonctionnement	Recettes réalisées	
013- Atténuations de charges	503.44€	
70 – Produits services, ventes diverses	52 110.60€	
73 – Impôts et taxes	123 120.60€	
731- Fiscalité locale	390 037.00€	
74 – Dotations et participations	140 949.73€	
75 – Autres produits de gestion courante	129 719.00€	
Total - Recettes de Fonctionnement	836 440.37€	
Résultat de clôture		249 872.39€

Ces résultats sont affectés au budget de l'exercice 2026

Monsieur Arnaud-Coffin, propose de valider les écritures passées, conformes aux données du comptable. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le compte financier unique du budget communal pour l'année 2025 par 14 voix pour.

4- Point sur commerce :

La commission s'est réunie le 30 janvier 2026, des propositions ont été suggérées : volontaires pour aider, diminuer la consommation électrique, se faire aider dans différentes démarches, achat de matériel par la commune et prêt à renégocier.

M. le Maire apporte les réponses suivantes :

- L'électricien confirme qu'il n'y aura pas de travaux à prévoir car l'installation est déjà en Full Led
- Contact sera pris avec l'association « Antilope »
- Le prêt contracté semble non renégociable car le rachat est trop élevé. M. Robert Arnaud-Coffin intervient sur le fait que le rachat du fonds de commerce n'aurait pas dû se faire et que la location gérance aurait été une meilleure option.
- Mise à disposition du personnel : M. le Maire explique que le personnel communal ne peut pas être détaché pour travailler à l'épicerie. Par contre, il est possible de récupérer les marchandises commandées pour la cantine le jeudi matin.

M. Alain BETANT se propose d'aider le vendredi. Il indique également que l'association des commerçants peut justifier une aide ponctuelle.

- Achat de matériel : Des devis sont en cours pour l'achat de banques frigorifiques par la commune. Le matériel actuel étant propriété des commerçants.

M. Robert ARNAUD-COFFIN fait remarquer qu'en cas de dépôt de bilan le commerce risquait d'être fermé pour une longue durée

- Le comité de soutien de l'Épicerie a fait parvenir un flyer qui sera distribué dans les boîtes aux lettres, il a pour but de se mobiliser pour soutenir notre commerce. L'impression sera à la charge de la mairie.

M. Robert Arnaud-Coffin fait remarquer que dans d'autres secteurs en difficulté des comités de soutien existent également comme « Solidarité Paysans » pour l'agriculture.

5- Rapport des commissions communales :

Voirie et travaux : Monsieur Michel MORIN commente les photos présentées pour les travaux suivants :

- Remplacement des tampons RD84
- Curage des fossés
- Mur éboulé « Route des Meules » : travaux à chiffrer
- Reprise des eaux pluviales à la cime de Cogny

Il indique que les travaux prévus « Route du Manoir » sont reportés d'un mois

Environnement : Mme Francine KHEMDOUDI informe le Conseil que la convention signée précédemment avec l'association « Demain c'est Ici et Maintenant » a permis l'installation de deux nids à martinets et le remplacement de nids d'hirondelles.

M. Michel MORIN annonce les chiffres des nids de frelons asiatiques recensés, soit 10 nids sur la commune dont 6 détruits.

Communication : en raison des élections municipales, la préparation du Fil'Infos est reportée.

6- Informations diverses :

6-1 : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) : à la demande de la Préfecture la délibération doit être rectifiée pour tenir compte du montant plafonné et du taux.

6-2 : Rallye de Charbonnières : Il passera sur la commune le samedi 7 mars 2026 en fin d'après-midi

6-3 : Course « Saint-Ju'Trail » : un parcours enfants et quatre parcours de 10km, 13km, 19km, 39km et 68 km sont proposés au départ de la salle des fêtes de St Julien le Dimanche 8 Mars 2026

6-4 : La Clémén Titine organise le 12^{ème} Rallye découverte touristique automobile le 28 mars 2026. Départ de Saint Clément sous Valsonne à 8h.

6-4 : Le Club « Les Foulées Beaujolaises de Villefranche s/s » organise différentes courses (à pied, trail, marches nordiques) les 11 et 12 avril 2026. L'une d'elles passera sur la commune le Samedi 11 avril 2026.

6-5 : l'Association « Un rêve à Moto » organise une balade gratuite et ouverte à tous en deux, trois roues ou en 125. Elle aura lieu le 9 Mai 2026 et s'intitule Balade pour Mathis (Vaincre les maladies lysosomales).

6-6 : Tour Auvergne-Rhône-Alpes entre les Alpes et le Massif Central : la 5^{ème} étape Saint-Chamond – Parc des Oiseaux (Villard-les-Dombes) se déroulera le Jeudi 11 Juin 2026 et traversera la commune. Les coureurs arriveront de la Maladière et traverseront la commune en direction de la D 504.

Il sera demandé aux associations d'éviter les marquages au sol avec de la peinture permanente.

6-7 : Elections municipales des 15 et 22 mars 2026 :

M. le Maire rappelle aux conseillers de s'inscrire pour les tours de garde.

7 - Questions diverses :

M. Robert Arnaud-Coffin s'exprime sur le point de collecte sélective qui doit être déplacé au Calendrier. Une convention doit être signée mais certains points sont à modifier afin de respecter les termes de cette convention. Les colonnes seront déplacées lors du prochain passage.

Un point est demandé sur les conscrits et notamment sur le bal du vendredi. Suite aux incidents, une réunion a été programmée avec les Présidents des classes concernées par l'organisation. Ce sujet sera abordé lors de la prochaine réunion de l'inter-association.

La séance est levée à 22h00

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : MARDI 3 MARS 2026

